



Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 09 juillet 2019 de 20h00 à 23h00

Participants : 27

Lieu : Maison du peuple de Saint Macaire

Référent : Guillaume - Nicolas

Modératrice : Massa - Alice

Secrétaire : Erika - Alice

Ordre du jour

- Compte rendu de l'Assemblée des Assemblées à Monceau-Les-Mines du 28 juin au 30 juin 2019
- Organisation de l'ADA 4 à Langon (fin septembre ou début octobre 2019)

1. Compte rendu de l'assemblée des Assemblées à Monso Les Mines du 28 juin au 30 juin 2019

L'organisation de l'ADA 2 de Saint Nazaire, ambiance plus souple et plus libre. Des ateliers étaient organisés le matin, l'après-midi assemblée plénière.

Il n'y a pas vraiment eut d'avancée entre l'ADA 2 et l'ADA 3 sur certains sujets comme le capitalisme par exemple.

Certains participants étaient indisciplinés et « prêchaient » des marches à suivre bien qu'ils ne soient pas représentatifs de l'ensemble des participants.

Le dernier jour, ambiance festivalière (concert, bière...) une grande fraternité et solidarité, idéale pour consolider un réseau de contacts.

L'appel de l'ADA 2 ne reprend pas totalement les synthèses dont nous devons prendre chacun connaissance.

Possibilité de débattre sur des sujets très intéressants (comment rester visible cet été ? quelles actions possibles ? lors de quels événements ?)

Lecture de l'appel de l'ADA 3 (voir annexe).

Conclusion de l'ADA 3 : très bien mais moins intense que l'ADA 2.

Vote pour diffuser cet appel tel quel :

27 présents : 27 pour 0 : contre 0 : abstention

2. Organisation de l'ADA 4 à Langon

Organisation de l'ADA 4 à Langon :

Vote à la question : êtes-vous d'accord pour que l'ADA 4 soit organisée à Langon ?

27 présents : 27 pour 0 : contre 0 : abstention

Nous saurons aux alentours du 20 juillet si nous sommes retenus pour l'organisation.

Le budget est estimé entre 5000€ et 6000€ (auto financé en parti).

Prévoir plusieurs points techniques (badges/bracelets, poste de secours...)

Plusieurs possibilités si nous sommes retenus :

- Faire des assemblées citoyennes et poursuivre le même soir par les réunions d'organisation de l'ADA.
- Faire des réunions spéciales « organisation de l'ADA » avec compte rendu hebdomadaire.

Le débat ayant tardé le vote est reporté à l'assemblée du 16 juillet 2019.

Fin de séance

***Le référent rappelle que l'assemblée aura lieu mardi 16 juin à 20h00 à la maison du peuple de saint Macaire
Ordre du jour : suite des votes pour l'ADA 4***

Fin de séance.

Les secrétaires
Alice - Erika

Corrigé par les référents
Guillaume-Nicolas